

BUREAU DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 8 OCTOBRE 2021 s'est réuni le 15 OCTOBRE 2021, à 8 H 30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice-Présidente
- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELEN

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Roland TABART - Maire d'ARZON
- Patrick EVENO - Maire de BADEN
- Freddy JAHIER - Maire de COLPO
- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Yves DREVES - Maire de LE BONO
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont donné pouvoir :

- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE a donné pouvoir à Morgane LE ROUX

Ont été représentés :

- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP - 1^{er} Vice-Président- représenté par Dominique LE MEUR

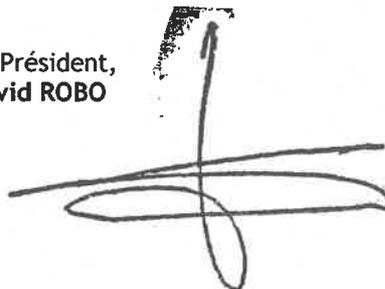
Ont été excusés :

- Pascal HERRISSON - Maire de BRANDIVY
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Jean-Pierre RIVERY - Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président

Ont été absents :

- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 15 OCTOBRE 2021

MARCHES PUBLICS

**REALISATION DES VISITES CONSEILS ENERGIE DANS LE CADRE DE L'OPERATION
RENOVEE DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION**

MARCHE N° 2021.104 : attribution

Une consultation des entreprises a été lancée le 20 juillet dernier, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour la réalisation de visites conseils énergie dans le cadre de l'opération rénovée de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Il s'agit d'un marché d'une durée d'un an, reconductible 2 fois un an.

Les prestations sont réparties en 3 lots géographiques définis comme suit :

Lots	Désignation
1	Secteur central de l'agglomération : <i>Arradon, Ile d'Arz, Ile aux Moines, Séné, Vannes</i>
2	Secteur ouest de l'agglomération : <i>Baden, Brandivy, Colpo, Grand-Champ, Larmor Baden, Le Bono, Locmaria Grand-Champ, Locqueltas, Meucon, Monterblanc, Plaudren, Plougoumelen, Plescop, Ploeren, Saint-Avé</i>
3	Secteur est de l'agglomération : <i>Arzon, Elven, La Trinité Surzur, Le Hézo, Le Tour du Parc, Saint-Armel, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Nolff, Sarzeau, Sulniac, Surzur, Theix-Noyal, Trédion, Tréfléan</i>

A l'issue de la consultation, 3 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis pour le lot n° 1, 2 offres pour le lot n° 2 et 3 pour le lot n° 3.

Au regard de l'analyse des offres réalisée sur la base des critères de jugement prévus au règlement de la consultation, il vous est proposé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

Lots	Désignation	Entreprise	Coût de la visite conseil	Montant maximum par an
1	Secteur central de l'agglomération	SOLIHA MORBIHAN	455 € HT	20 000 € HT
2	Secteur ouest de l'agglomération	H2E	450 € HT	20 000 € HT
3	Secteur est de l'agglomération	H2E	475 € HT	20 000 € HT

Le coût de la visite conseil intègre :

- la prise de rendez-vous au domicile avec le ménage après transmission des coordonnées par l'agglomération, une visite sur site afin de réaliser le relevé technique,
 - la réalisation de l'évaluation énergétique à l'aide d'un logiciel de simulation thermique simplifiée (méthode 3CL),
 - la rédaction du rapport d'évaluation énergétique suite à chaque visite,
 - la transmission du rapport et de pièces complémentaires au ménage et à l'agglomération,
 - un rendez-vous téléphonique avec le ménage pour la restitution de l'évaluation énergétique,
 - un reporting auprès de l'équipe opérationnelle de l'agglomération.
- ainsi que les réunions avec la direction habitat, les frais de déplacement, les frais d'affranchissement et les frais liés aux livrables demandés.

Il vous est proposé :

- *d'attribuer les marchés aux entreprises et pour les montants indiqués ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ces marchés ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ